

Mois solidaire du Cairn au CCAS

Le Cairn est la monnaie locale complémentaire du territoire grenoblois. Elle encourage les acteurs économiques locaux et favorise les circuits courts. C'est une monnaie pour tous, qui redonne du sens et de la valeur aux échanges économiques.

Lancée en 2017, elle compte aujourd'hui environ **1 600** utilisateurs, **250** professionnels, et plus de **105 000** cairns en circulation.

Le développement de l'association bénéficie de l'appui financier et technique de la Métropole ainsi que de la Ville de Grenoble, qui soutient cette démarche notamment sur les trois dimensions suivantes :

- adhésion à l'association,
- mise à disposition d'un espace au sein de l'Hôtel de ville et du self municipal pour sensibiliser les agents de la ville et du CCAS,
- possibilité de paiements en Cairn dans différents services publics : self municipal, bibliothèques Alliance et Teisseire-Malherbe, Musée de Grenoble, et bientôt droit de place sur les marchés.

Depuis le 7 janvier, le Cairn et le CCAS renforcent leur coopération pour permettre une utilisation de la monnaie par le plus grand nombre.

Ainsi, jusqu'au 1^{er} février, le Cairn assure une permanence

tous les matins au CCAS. **Il est proposé à chaque Grenoblois venu se voir remettre une aide sociale facultative, de bénéficiaire immédiatement et en sus de 20 cairns et d'une présentation de la monnaie locale (points de vente etc.).**

Le CCAS délivre chaque année, 3 200 aides sociales facultatives (entre 63 et 270€) à des ménages grenoblois en difficulté notamment pour faire face aux dépenses alimentaires. Dans la majorité des cas, ces demandes sont instruites dans les 24h. C'est ensuite au CCAS que les usagers se voient remettre les aides soit en bons au Trésor à échanger contre du liquide à la Trésorerie Municipale, soit en Chèques Alimentaires.

Durant cette opération, le CCAS ne change aucune formalité : ni les montants accordés, ni les modalités de remise. L'abondement en cairn, financé par l'Archipel des Utopies (2 000€) et le CCAS, est complémentaire.

En 2 semaines, les bénévoles du Cairn ont déjà rencontré **110 personnes** à qui elles ont remis 20 cairns chacune, soit 2 200 cairns supplémentaires en circulation.

Afin de faciliter son utilisation et de fluidifier les échanges, notamment entre professionnels, le Cairn lancera très prochainement sa monnaie électronique.

+ d'infos : 7 rue Très Cloître, ou sur www.cairn-monnaie.com/contact/



Chantal et Xavier, bénévoles au Cairn, Anne-Sophie Olmos, Conseillère municipale déléguée au contrôle de gestion et aux marchés publics, et Arthur Lhuissier, Directeur d'action sociale au CCAS